Le XXX

**Circonscription d’Aix les Bains**

Tél : 04 79 88 24 17

Mél : Ce.ia73-ien-aix@ac-grenoble.fr

2 rue Vaugelas

73 100 AIX LES BAINS

École de XXX

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**Objet : Survenue d’un cas confirmé au sein de l’école de votre enfant et attestation sur l’honneur**

Madame, Monsieur,

L’école fréquentée par votre enfant (voir nom ci-dessus) fait l’objet de mesures spécifiques du fait de la survenue d’un ou plusieurs cas confirmés de COVID-19.

En raison de la survenue d’un cas confirmé parmi les élèves dans l’école de votre enfant le …………………….  , il est identifié comme contact à risque. Vous avez, en tant que responsable légal, un rôle essentiel pour limiter les risques de contagion de la Covid-19.

Il est nécessaire de respecter les consignes sanitaires suivantes en référence aux nouvelles règles d’isolement de 2022 :

1. Votre enfant doit faire **un autotest (fourni gratuitement par la pharmacie sur présentation de ce courrier)**, ou un test PCR (en laboratoire) ou antigénique (en pharmacie), le plus rapidement possible.

Si ce test est négatif, il peut revenir immédiatement en classe et devra faire 2 autotests à la maison (fournis aussi gratuitement par la pharmacie) : un à J+2 (soit 2 jours après le premier test) et un autre à J+4 (soit 4 jours après le premier test). Si ces tests sont négatifs, il reste en classe.

1. Vous veillerez à fournir à l’école une attestation sur l’honneur[[1]](#endnote-1) justifiant la réalisation d’un premier test négatif.
2. **Si vous ne réalisez pas les 3 tests demandés votre enfant restera isolé 7 jours à la maison.**

**Ce courrier vaut attestation pour les tests.**

**Si vous êtes salarié du secteur privé ou du secteur public, ce courrier est à remettre à votre employeur comme justificatif d’absence.**

Si vous avez des interrogations au sujet des consignes sanitaires à suivre ou sur le contact tracing, vous pouvez appeler la plateforme de l’Assurance Maladie au 09 74 75 76 78 (service gratuit + prix d’un appel).

Si l’état de santé de votre enfant évolue, nous vous invitons à contacter sans attendre votre médecin traitant ou un médecin de ville.

Cordialement,

La directrice, le directeur,

1. Modèle d’attestation sur l’honneur à remplir avant le retour en classe.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

**Ecole élémentaire et maternelle**

Je soussigné(e) :

**[Prénom et Nom]**

demeurant :

**[Adresse]**

représentant légal de :

**[Prénom et Nom de l’élève]**

**Jour du contact à risque  (J0) :……………………………………………………………**

Atteste sur l'honneur que

	* le résultat de l’autotest ou du test RT-PCR ou antigénique nasopharyngé réalisé **(à J0)**  le ………………… [date du test] **est négatif** il peut poursuivre les cours en présentiel et réalisera 2 autotests à J+2 et J+4.**Si un des tests est positif, il doit rester un minimum de 5j à domicile en quarantaine à partir de la date du test positif.**

**Votre enfant peut revenir à l’école après 5 jours de quarantaine avec un test PCR ou antigénique négatif et en l’absence de symptômes depuis plus de 48 h.**

**Si votre enfant ne fait pas de test, il reste 7 jours à la maison,**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **………………………….. [commune]**, le …………………..**[date]**

Signature et Nom Prénom

…………………………………………… [↑](#endnote-ref-1)